Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 39

Artikel: Chez nos voisins de Berne au XVIIIme siècle
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211549

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

celle-ci armée d'un petit fusil à capsule. L'uniforme adopté fut celui de tous les cadets du canton, celui que portent actuellement les cadets de Vevey.

La troupe étant recrutée, il fallut l'instruire et constituer le cadre. Pour l'artillerie, l'instruction fut confiée à M. le capitaine Regamey, de Lausanne, remplacé plus tard par M. le lieutenant de Constant. Deux aides, choisis parmi les sous-officiers de Moudon : MM. Lucien Persoz et Aloïs Page, continuèrent ce service.

M. Daniel Dutoit, lieutenant de grenadiers et municipal, s'occupa spécialement de l'infanterie.

Après quelques mois d'exercices, et en vue d'un rassemblement des corps de cadets du canton, qui devait avoir lieu à Lausanne, dans le courant de l'automne, la Municipalité procéda à la nomination des « gradés ». Voici la composition du premier cadre :

Capitaine : M. Eugène Trachsel ;
Lieutenant : M. Daniel Schneider ;
Sergent-major : M. Adolphe Boucherle ;
Sergents : MM. Vincent Grec ; Paul Nicod ;
Caporaux : MM. Ernest Bertolini ; Marc Bessard ;
Appointés : MM. Henri Voruz ; Henri Meillaud.

L'intendance ne fournissant ni solde ni rations, on ne nomma pas de fourrier.

L'effectif était, à ce moment, de 2 officiers, 38 sous-officiers et cadets, soit 40 « hommes », y compris le vaillant petit tapin Auguste Lude, qui représentait, à lui seul, tambours et fanfare.

Nous arrivons maintenant à la période héroïque. L'été a passé ; l'instruction a fait de grands progrès ; on peut dire que la troupe est au point : la mise en batterie, la charge en douze temps, l'école du soldat et de section, le déploiement en tirailleurs n'ont plus de secrets pour nos petits grognards, qui sont prêts à se mesurer avec leurs camarades, et comptent faire bonne contenance au rassemblement qui se prépare.

Il ne manque qu'une chose : un drapeau. Les dames et demoiselles de la ville vont y pourvoir et se chargeront d'offrir, au corps de cadets, une jolie bannières aux couleurs de Moudon. Ce sera l'occasion d'une petite fête, avec collation, discours et bal, pour clôturer.

Le programme et la date de la Grande Revue sont maintenant connus : c'est le 14 septembre 1865, que se réuniront à Lausanne tous les cadets du canton. Ce sont les corps de Lausanne, Vevey, Yverdon, Morges, Nyon, Payerne, Moudon, Rolle, Aubonne, Orbe, Bex et Villeneuve, comprenant : 32 officiers, 126 sous-officiers, 33 tambours, 31 musiciens, 2 sapeurs, 48 artilleurs et 530 fantassins, soit un effectif total de 802 cadets.

Le 14, au matin, les cadets moudonnois sont réunis sur la place du Pont. L'administration a réquisitionné pour le transport de la troupe les deux omnibus et la guimbarde du maître de poste Clerc. Cette dernière voiture est une sorte de tapissière, que le voiturier, en homme pratique, a munie de fenêtres et de bancs, ce qui permet de transporter, à volonté, hommes ou mobilier. Le plus petit des omnibus est réservé à la municipalité qui accompagnera le détachement. Les canons sont attelés chacun d'un cheval. Ce serait une erreur de croire que nos cadets fussent incapables de fournir l'étape de 22 kilomètres de Moudon-Lausanne, mais il s'agissait d'arriver, par une concentration rapide, frais et dispos sur le terrain. Il y a d'ailleurs des précédents ; Napoléon lui-même, au début de la campagne de 1809 contre l'Autriche, n'a-t-il pas fait transporter des grenadiers de sa garde de Versailles à Metz par des voitures sans que leur réputation en souffrît ?

Mais revenons à nos cadets. Le voyage se fait sans incident ; arrivée à Lausanne, la troupe s'organise devant l'hôtel de l'Ours et re rend, tambour battant et enseigne déployée, sur la place de Beaulieu où les contingents se réunissent.

Après une inspection des différents corps, par M. le commandant de gendarmerie Melley, la troupe exécute quelques mouvements de l'école de pièce et de compagnie, puis, sur un signal donné par l'inspecteur, les différents corps prennent leurs formations pour la manœuvre de combat. Il s'agit d'attaquer et de prendre le bois de Beaulieu défendu par un ennemi supposé. Des tables placées à la lisière dessinent une vague ligne fortifiée : tels devaient se présenter, aux yeux des alliés de 1855, les fameux « Ouvrages blancs » du front Est de Sébastopol. L'action est engagée par les tirailleurs ; il faut tâter l'ennemi et découvrir le point faible de sa position. La première attaque est repoussée, mais l'offensive est immédiatement reprise : les soutiens renforcent peu à peu la ligne de feu ; au crépitement de la fusillade des tirailleurs, se joignent bientôt les feux de salve des subdivisions en ordre serré. L'artillerie placée aux ailes — la section de Moudon forme une batterie avec la section de Vevey — prend part à l'action et mêle sa grosse voix aux commandements des chefs : « Pièce de droite ! feu ! Pièce de gauche ! feu ! En avant, à bras ! » L'offensive se prononce toujours plus énergique, les réserves s'avancent et leurs colonnes se forment pour l'assaut final. Les tables sont prises et bientôt couvertes de victuailles abandonnées par l'ennemi en fuite. On forme les faisceaux ; les fourchettes ayant remplacé les bayonnettes, on attaque maintenant les pâtés, récompense méritée de tant de bravoure. C'est un des jolis moments de la journée ; les rires et les chants éclatent partout ; le public et les parents se rapprochent des combattants au repos, et la fête se termine dans la plus franche gaîté.

Enfin, le rappel sonne ; les corps se reforment, musique en tête, pour défiler au son de la marche entraînante de la *Fille du régiment*. Après une parade en ville, la colonne se rend sur la place de Montbenon où a lieu le licenciement. Les Moudonnois retrouvent, à l'hôtel de l'Ours, les voitures qui les ramènent à Moudon, après la traditionnelle halte de Montpreveyres.

L'année 1865 marque, en même temps que sa création, l'apogée de l'institution des cadets de notre ville. En 1868, l'artillerie n'existe plus ; il est à supposer que c'est une diminution du nombre des élèves de notre établissement secondaire qui en a amené la suppression. Pendant quelques années encore, le corps d'infanterie se maintient avec un effectif de 30 à 35 cadets. Les comptes de commune de l'année 1876 mentionnent, pour la dernière fois, le traitement (20 fr) payé à l'instructeur M. Ph. Métraux, sergent-major C'est la fin des cadets moudonnois. *Sic transit...*

ERNEST BERTOLINI.

Allons, tant mieux ! — Un de nos vieux amateurs de chevaux, dont l'oreille est un peu dure, faisait admirer une pouliche à un visiteur. Ce dernier, absolument ignorant en matière hippique, partant indifférent aux descriptions que lui faisait son hôte, demande, distrait :

— Comment va madame votre fille?

— Pas trop mal, comme vous voyez. L'avant-train s'enlève bien ; mais l'arrière-train laisse un peu à désirer. Cela se fera avec l'âge et l'avoine.

LE « CRI DES VIGNES »

On sait qu'autrefois — oh ! il y a bien longtemps — c'était, dans nos villages, l'usage de faire des charivaris à ceux qui, lors de leur mariage refusaient de contribuer aux divertissements de la jeunesse ; à ceux que l'on croyait coupables d'actions indécentes et que ne pouvaient atteindre les lois, ou bien qu'elles punissaient trop légèrement.

Dans quelques villages, on le faisait même aux jeunes garçons qui épousaient de vieilles veuves ou aux veuves qui épousaient des garçons.

Dans certains cas scandaleux, on substituait aux charivaris, dans les paroisses de Lavaux, ce qu'on appelait le *Cri des vignes*. Voici en quoi il consistait :

Dans le temps des grands ouvrages et surtout en *effeuilles* ou en vendanges, lorsque des bandes de travailleurs se voyaient de loin en loin sur les coteaux, une des bandes interpellait la bande voisine, et il s'établissait à voix la plus haute possible un entretien sur le sujet en question. On entre mêlait les récits de tout ce qu'on pouvait trouver de plus burlesque et de plus malin. Le patois était le langage admis et on recherchait les phrases courtes et sententieuses.

La bande qui avait commencé laissait de moment en moment, à la bande qu'elle avait interpellé, le temps d'interpeller à son tour la bande suivante, et ainsi de bande en bande, tellement qu'on a entendu ces cris se propager de proche en proche depuis les portes de Vevey au village de Pully, où le vignoble est interrompu.

De temps en temps toutes les bandes poussaient des cris ou huchaient de concert, ce qui faisait un vacarme épouvantable sur tous les points à la fois de cet espace, qui est de plus de 3 lieues.

La dernière de ces scènes bruyantes a eu lieu en 1798, à l'occasion de deux filles de Cully, qui se laissaient courtiser par deux soldats français. Et comme le lieu choisi par les amoureux pour se conter fleurette était situé derrière les buttes du tirage, le Cri des vignes fut : *Gare la première* ou *Gare la seconde*. C'est ce qu'on crie au marqueur de la cible à laquelle on vise. Cette allusion au lieu du rendez-vous désignait suffisamment, sans les nommer, les personnes qu'on avait en vue.

Ce singulier usage prit fin après la Révolution.

Le mort parlant. — Un brave homme était très malade ; le médecin n'avait plus guère d'espoir. Un matin, ce dernier, à son entrée dans la chambre, vit le malheureux immobile et si pâle, dans son lit, que tout d'abord il le crut mort. Il tourna instinctivement un regard interrogateur vers la femme du moribond. Celui-ci vit le coup d'œil.

— Oh ! que non, mossieu le docteur, je ne suis pas encore mort...

— Mais veux-tu bien te taire, interrompit sa femme, le docteur le sait mieux que toi.

CHEZ NOS VOISINS DE BERNE,

AU XVIIIme SIÈCLE

Mani

Dans un article intitulé : *Berne au XVIIIme siècle*, extrait d'un volume : « Voyage dans la Suisse occidentale, 1781 », de M. J.-R. Sinner, de Ballaigues, on lit ce qui suit.

(Cet article fut reproduit en 1853, dans la *Revue suisse*.)

L'enceinte de la ville de Berne finissait autrefois à la grande tour de Saint-Christophe ou de Goliath. La vieille enceinte s'étendait depuis cette tour à droite jusqu'à la porte d'Aarberg. Près de cette porte, une partie des anciens fossés de la ville servait de demeure aux ours, armes vivantes de Berne.

Les historiens bernois disent qu'après la bataille de Novare, les Bernois ramenèrent en triomphe un jeune ours qu'ils avaient trouvé dans le camp de M. de la Trémoille. Cet ours lui avait été donné à Lucerne où il s'était rendu l'année précédente pour traiter avec les Suisses au nom de Louis XII. On construisit près de la tour des prisons un fossé pour loger cet animal, en mémoire sans doute de la victoire qu'on venait de remporter.

Dans la suite des temps, on augmenta le nombre des ours et l'on construisit un second fossé. Une citoyenne de Berne eut la singulière fantaisie de fonder une rente perpétuelle en grains pour leur nourriture. On ajouta une petite maison entre les deux fossés : les murs de ce bâtiment furent ornés de peintures qui représentaient l'histoire de la fondation de Berne. On établit un *intendant des ours* qui fut chargé de leur entretien. Chaque année on mettait un grand sapin au milieu de chaque fossé, et par une bizarrerie inexplicable le Vendredi-Saint était le jour réservé à cette belle fête. Ces fossés ont subsisté pendant deux siècles et demi.

On proposa jadis de mettre à la réforme ces pensionnaires inutiles et gloutons. Mais ils trouvèrent des défenseurs ; l'attachement aux anciennes institutions engagea à les conserver, on ne fit que changer leur demeure ; l'ancien fossé qui défigurait une belle place fut comblé et la maison rasée.

Des règlements sévères

La sévérité des règlements qui régissaient alors la ville de Berne fit imaginer le conte suivant :

Un voyageur qui se proposait de faire quelque séjour à Berne arrive aux portes de la ville, il ne peut entrer parce que c'est dimanche et qu'on n'ouvre qu'après le sermon. Il veut loger en maison bourgeoise, on lui apprend que les bourgeois n'osent loger personne. Arrivé à l'auberge il demande à aller dans un café, on lui dit qu'il n'y en a pas, si ce n'est deux ou trois cafés fermés où l'on n'entre qu'après avoir été présenté et reçu au scrutin. Après dîner il fait venir un carrosse pour parcourir la ville et faire des visites : un gendarme l'arrête et le met à l'amende, parce que ses chevaux vont au grand trot. On le présente dans une assemblée ; il ne joue que des jeux de hasard ; on lui dit qu'ils sont défendus. A neuf heures, il veut se retirer et apprend que les carrosses n'osent plus rouler. N'ayant pas envie de souper, il va prendre l'air à la grande terrasse ; la fraîcheur et la beauté de la nuit le plongent dans une douce rêverie, et quand il veut se retirer, il se trouve prisonnier, parce qu'à onze heures la terrasse se ferme.

Un autre jour, il veut aller au spectacle, on lui apprend qu'il doit aller à pied ; il demande à louer une loge, on lui dit qu'il n'y a pas de loges, et qu'il est défendu de louer des places.

Un jour, on le conduit au bal, il s'amuse un moment à regarder les danseurs, puis il engage une dame ; mais au moment où il se place pour une contre-danse, un signal fait cesser la musique et lui apprend que les bals doivent finir à huit heures sonnantes. Las de toutes contrariétés, il veut quitter Berne le soir même, mais on n'ouvre pas les portes après neuf heures.

Le lendemain, il peut enfin partir, mais comme c'est dimanche, il est auparavant obligé de faire solliciter auprès de l'avoyer régnant un billet de permission, sans lequel on ne lui ouvre pas les portes.

Très mécontent des républiques libres de la Suisse, il s'en retourne en France où l'on fait ce qu'on veut pour son argent, pourvu qu'on ne trouble le repos de personne et où chacun vit à son gré, le jour ou la nuit.

BONAPARTE EN SUISSE

OU

Une halte du grand homme, à Villeneuve

Comédie anecdotique, mêlée de couplets

par J.-J. Porchat

(Représentée pour la première fois sur le Théâtre de Lausanne, le 15 mars 1843.)

—o—

I

Nous avons l'impression que la reproduction de cette comédie de Porchat, qui eut un grand succès en son temps et qui évoque le souvenir d'une époque chère aux Vaudois, fera plaisir à nos lectrices, bonnes patriotes, certes, comme à nos lecteurs. Il n'est pas besoin de dire que dans cette œuvre — les nécessités scéniques l'exigeaient — l'auteur a fait appel à la fiction autant qu'à l'histoire. Ainsi le personnage de Robinet et ses folles entreprises sont purement imaginaires.

—o—

PERSONNAGES	ACTEURS
Bonaparte, Ier Consul, costume de gén. de la Rép. française,	M. *Hardy*.
Un aide de camp.	
Jean-Louis, pays. de Villeneuve,	M. *Devaux*.
Michel, son fils,	M. *Renaudin*.
Jeannette, jeune paysanne, costume de Montreux,	Mme *Al. Quinchez*.
Robinet, maître d'école,	M. *Al. Quinchez*.
Écoliers,	Mme *Charles*, etc.
L'Aubergiste,	M. *Ravel*.
Municipaux,	M. *Delacroix*, etc.
Jeunes filles de la ville,	Mmes *Devaux*, *Justine*, *Félix*.
Paysans et paysannes.	
Vignerons, en costume de fête.	
Un enfant, cost. de Bacchus,	*Baptiste*.
Un caporal.	
Dragons vaudois.	
Soldats français, infanterie, artillerie.	
Un courrier.	

*La scène à Villeneuve (1800) ; une place ; à droite l'auberge, à l'enseigne de l'*Ours*; à gauche une boutique de charron, un tilleul et un banc, en face le lac Léman et les Alpes.*

Scène I

ROBINET, ÉCOLIERS

Robinet, une verge à la main. Il poursuit les écoliers.

ROBINET

A l'école, mauvais sujets ! Arrêtez ! On ne pourra pas les retenir. Je ne sais quel vertige les prend aujourd'hui. Que je vous attrape ! En voici un... Tu paieras pour tous.

Il veut frapper ; l'enfant s'échappe. Robinet le poursuit, il fait un faux pas. Il perd son chapeau et sa perruque. Les enfants s'en saisissent.

Rendez-moi ces objets, petits démons, petits révolutionnaires.

UN ÉCOLIER.

Gard'à vous, camarades. Ne lâchez pas les gages. Je vais traiter des conditions de paix.

ROBINET.

Entendez-vous mes liseurs de gazettes !

L'ÉCOLIER.

M. le régent, nous vous rendrons votre chapeau et votre perruque, si...

ROBINET

Point de si ! Nous verrons après.

L'ÉCOLIER.

Non, avant. Attention, vous autres ; que l'ennemi ne vous prenne pas à dos, suivant sa coutume.

ROBINET.

Enfin, voyons ! Que voulez-vous ?

L'ÉCOLIER.

Dites plutôt ce que nous ne voulons pas. Nous ne voulons pas d'école aujourd'hui, parce que le Grand homme va passer à Villeneuve, et que nous voulons pouvoir crier comme les autres : « Vive Bonaparte ! Vive le premier Consul ! »

LES ÉCOLIERS.

Oui, oui !

ROBINET.

Imbéciles ! Qu'est-ce qu'il a de si curieux votre Grand homme ? D'abord, il est tout petit, tout petit ; maigre, noir, cheveux plats ; enfin, depuis qu'il est revenu d'Egypte, une vraie momie.

UN ÉCOLIER.

Ah ! l'horreur ! Parler ainsi du général Bonaparte !

Les enfants se rangent en demi-cercle à une certaine distance de Robinet. Ils dansent en se tenant par la main Les deux écoliers qui sont aux deux bouts portent sur un bâton l'un le chapeau, l'autre la perruque.

CHŒUR : *Air du Concert à la Cour.*

Laissèz-nous
Courir tous
Sur son passage,
Et pour vous
D'un ton doux
Nous dirons tous : *Piano.*
Ah ah ah ah ah ah ah ah ah ah
Mais voulez-vous nous garder dans la cage ?
Vos écoliers vont faire un beau tapage : *Forte.*
Hi ah ah ah ah ah ah ah hi ah.

ROBINET.

Ah ! drôles ! *Il veut les poursuivre, ils s'esquivent.*

Allez ! Délivrez-moi de vous.

TOUS.

Merci M. Robinet ! Merci M. Robinet !

Les écoliers lui rendent sa perruque et son chapeau, en évitant les taloches. Ils se dispersent et poussent des cris de joie.

Scène II

ROBINET, *seul.*

En vérité mes idées se bouleversent, quand je vois la perversité de ces garnements. Les voilà plus mauvais que leurs pères, et c'est beaucoup dire. Tout dégénère, tout va de mal en pis. Après l'Assemblée des notables la Constituante, après la Constituante la Législative, et la Convention et le Directoire et Bonaparte enfin ! Mais que va-t-il faire en Italie cet ennemi de Dieu et des Autrichiens ! Il est ensorcelé, je crois. Tomber chez nous comme une bombe, traverser le pays de Vaud ou le canton Léman, comme ils disent pour l'heure, et grimper au Grand St-Bernard avec ses grenadiers, ses bagages et ses canons ! Ah ! si la bonté du ciel me faisait la grâce de les pousser tous dans un précipice, ou de les amalgamer, de les pétrir dans une avalanche, c'est alors, petits drôles, que je vous donnerais congé et de bon cœur.

AIR : *Du haut en bas.*

Du haut en bas
Que je verrais avec délice,
Du haut en bas
Tomber général et soldats ;
Mais ne croyez que l'pied leur glisse,
Car ils sont audace et malice
Du haut en bas.

(*A suivre.*)

Mauvais « raguillage ». — Un brave ouvrier maçon, d'ordinaire très sobre, s'était laissé dérouter par des compagnons. Il avait, entraîné par l'exemple, ingurgité coup sur coup plusieurs petits verres d'eau-de-vie.

En sortant du cabaret, marchant un peu de travers, il rencontre un ami qui l'invite à partager un « demi » de vin. Il refuse tout d'abord, puis finit par céder.

Il rentre au logis tout à fait gris, au grand ébahissement de sa femme qui jamais encore ne l'avait vu en pareil état.

Toute la nuit et le lendemain, malade, il expia cruellement ses écarts.

Quand il fut guéri, se rappelant qu'il avait commencé par de petits verres et fini par des gros, il dit à sa femme, en bon et vrai maçon :

— Ah ! je savais bien que ce « raguillage » ne pourrait pas tenir !

Sens devant derrière. — Un officier se vantait à tout venant d'une blessure qu'il avait au visage.

Quelqu'un qui le savait très peu brave répliqua :

— C'est bien sa faute s'il a été blessé ; pourquoi donc regardait-il derrière lui ?

Les horaires. — Avec les premières feuilles mortes arrivent les premiers feuillets des horaires des chemins de fer et bateaux à vapeur pour le service d'hiver. A signaler spécialement l'excellent *Horaire du Major Davel* (Hoirs d'Adrien Borgeaud, imprimeurs-éditeurs à Lausanne) dont le nom inattendu vient peut-être de ce qu'il a voulu être aussi un héros à sa façon. Cet indicateur est doté d'un répertoire des plus pratiques.

Question embarrassante. — Un campagnard des environs d'Yverdon, dont la femme était allée à Neuchâtel, ne la voyant pas revenir, était fort inquiet. Il s'achemina alors vers la gare, et s'adressant au premier employé qu'il rencontre lui dit :

— Pardon, mossieu, auriez-vous peut-être vu une dame descendre du train de Neuchâtel ?

☛ **Voir illustration en 4me page.**

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Julien Monnet, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.